

*Loi nationale sur l'habitation*

dons d'abord si elle reconnaît que l'habitation constitue un droit social, c'est-à-dire que les maisons ne sont pas des marchandises comme n'importe quelle autre dans la société. Ensuite, si la législation reconnaît l'habitation comme un droit, que fait-elle pour le faire valoir? Si la législation répond aux deux questions, surtout à la première, nous l'appuyons, même si elle ne va pas jusqu'à offrir tous les moyens de financement nécessaires. Le premier critère est certes crucial, et la mesure dont la Chambre est saisie n'y satisfait absolument pas. On ne pourrait mieux y reconnaître la philosophie libérale sur l'habitation, philosophie qui persiste depuis 1968, année d'entrée en fonctions de l'actuel premier ministre (M. Trudeau).

Des nombreux ministres et ministères qui ont été responsables de l'habitation, aucun n'a présenté de mesure législative qui comprenne clairement le concept de l'habitation en tant que droit social. En fait, le projet de loi à l'étude laisse entendre justement le contraire, soit que c'est le marché qui, en fin de compte déterminera si une famille canadienne aura ou non une maison. Tous les rouages mis en place par le gouvernement pour fournir des logements ont été dirigés vers les banques, les sociétés de fiducie et vers d'autres institutions financières. Le but du gouvernement a toujours été de stimuler ces institutions axées sur le marché pour qu'elles offrent des services.

Il est absurde et mensonger de prétendre que nous pourrions ou devrions faire face à nos besoins en matière de logement par des politiques de ce genre. Les mesures législatives comme celle-ci sont aussi rétrogrades que le serait une mesure visant à remettre en question le principe de l'assurance-maladie. Mais c'est précisément ce que le gouvernement actuel continue de faire. Je montrerai plus tard comment.

Permettez-moi d'abord de parler des besoins réels des Canadiens en matière de logement. Quelle est la situation? Le ministre lui-même, si on se fie à une entrevue qu'il a accordée au *Citizen* d'Ottawa en octobre dernier, a reconnu que le Canada a besoin d'au moins 800,000 logements, ce qui comprend les nouvelles constructions et les rénovations. En tout, nous avons besoin d'au moins 800,000 nouvelles habitations pour les Canadiens. Ce chiffre a été cité par le ministre; il n'était pas loin de la vérité, je le reconnais. Par contre, le Conseil canadien de développement social dit que nous avons besoin d'un million de logements pour faire face aux besoins des Canadiens.

Que signifient les statistiques mentionnées par le ministre et le Conseil canadien de développement social? Je vais vous le dire. Elles signifient que quatre millions de Canadiens sont mal logés. Voilà ce que cela veut dire, en termes humains. Comme le sait très bien le ministre, plus de 50 p. 100 de nos autochtones ont des logements minables, les gens des Maritimes sont, dans une proportion démesurée, mal logés et les citations des grands centres, notamment Toronto, Vancouver et Montréal, le sont aussi. Quatre millions de Canadiens, hommes, femmes et enfants, de toutes les origines ethniques, sont mal logés. Dans une société où les revenus par personne comptent parmi les plus élevés au monde en 1975, cette situation ne se justifie pas. Elle est inexcusable, compte tenu de notre potentiel économique. Il ne s'agit pas d'utopie. Je parle de notre conjoncture économique en 1975. Le fait que quatre millions de Canadiens soient mal logés devrait nous faire honte, à nous, législateurs.

Et que penser des mises en chantier de maisons? Le ministre lui-même reconnaît le besoin. Mais qu'ont fait le gouvernement et le ministre dans ce domaine? En 1974, on

a construit 222,000 unités de logement. Loin de représenter une augmentation, ce chiffre est le plus bas que l'on ait enregistré depuis 1970, donc le plus bas en quatre ans. Au lieu de s'accroître, nos mises en chantier diminuent. Le ministre espère que l'on pourra construire 210,000 unités de logement en 1975. C'est là un chiffre inférieur à celui de 1974. Le ministre n'augmente donc pas le nombre des mises en chantier prévues d'année en année. Il fixe comme objectif un chiffre inférieur au nombre d'unités construites l'année dernière.

Nous avons découvert, en examinant les chiffres de janvier, qu'en transposant sur le reste de l'année le rythme actuel de la construction d'habitations, au lieu des 210,000 prévues par le ministre, on n'en construira que 176,000.

**M. Railton:** Comment ce chiffre se compare-t-il à celui des États-Unis?

**M. Broadbent:** Le député libéral demande comment ce chiffre se compare avec celui des États-Unis. Les libéraux cherchent toujours à établir des comparaisons entre les États-Unis et le Canada. Il y a longtemps que je ne m'intéresse plus à ces comparaisons.

**M. Railton:** Nous avons fait cinq fois mieux.

**M. Broadbent:** Les États-Unis n'ont pas de régime d'assistance-frais médicaux; faut-il en déduire que nous devrions rejeter le principe de l'assurance universelle dans ce domaine? Nous avons chez nous toutes sortes de programmes d'assistance sociale qui n'existent pas aux États-Unis.

**M. Railton:** Parlez-nous encore des 210,000 logements prévus. Comment ce chiffre se compare-t-il avec celui des États-Unis?

**M. Broadbent:** C'est bien caractéristique du parti libéral que de toujours chercher à s'inspirer des États-Unis. C'est une des raisons de ses problèmes.

**M. Railton:** Vous dites des sottises, vous le savez bien.

**M. Broadbent:** Je ne veux pas parler de ce qui se passe aux États-Unis. Je parle du Canada.

Si le rythme de construction du mois de janvier se maintient durant le reste de l'année, nous ne construirons que 176,000 logements en 1975. On pourrait dire que c'est le chiffre de janvier, que la situation s'améliorera au cours de l'année. Le fait est que, par rapport à janvier de l'année dernière, le nombre d'unités construites a diminué de 49 p. 100. Je rappelle aux députés que l'année dernière a été la pire des quatre années passées. Bref, le taux de construction actuel ne permettra pas d'atteindre l'objectif minimum acceptable aux yeux du ministre.

● (2040)

Et le budget global? Trois ou quatre jours avant les élections, le premier ministre a dit dans un discours prononcé à Vancouver que nous connaissions une crise du logement. Il a affirmé qu'il y avait une situation d'urgence dans le domaine du logement au Canada. Aux questions que je lui posais à ce sujet au cours du premier mois de la législature actuelle, il a répondu que d'une certaine manière la crise avait disparu parce qu'il avait été élu pour un mandat d'au moins quatre ans et qu'il avait tout ce temps-là pour s'en occuper. C'est typique du parti libéral quand il s'agit de réaliser des objectifs sociaux sérieux.